



HAL
open science

Licence Sciences économique et de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences économique et de gestion. 2010, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035293

HAL Id: hceres-02035293

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035293v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015228
Domaine : SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION
Mention : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Appréciation générale :

L'Université du Littoral propose une licence Sciences économiques et gestion, qui résulte de la fusion de plusieurs licences préexistantes dans les domaines des sciences économiques et de la gestion. Elle offre un socle de connaissances fondamentales communes durant les deux premières années, toutes deux enseignées à Boulogne et à Dunkerque, avant de permettre une spécialisation en troisième année par l'inscription dans l'un des quatre parcours proposés : Sciences de gestion (Boulogne) ; Comptabilité contrôle audit (Boulogne) ; Economie entreprise environnement (Dunkerque) ; Commerce international et gestion (Dunkerque). Les enseignements de ces différentes années répondent à la structure traditionnelle de ce type de diplôme. Ces différents parcours permettent principalement la poursuite d'études dans des masters de la spécialité. Ils peuvent également être utiles à une insertion professionnelle dans le secteur tertiaire.

Le plan Réussite en Licence se traduit notamment par l'organisation de chaque semestre en UE de méthodologie (recherche documentaire, informatique, mathématiques), de savoirs fondamentaux (analyse économique, gestion des entreprises) et de professionnalisation (droit, anglais, stage). Il se double de plusieurs dispositifs d'aide, qui passent par des informations régulières ou une aide individuelle par le tutorat. La professionnalisation est assez importante, la formation offrant deux stages sur trois ans, préparant à la construction d'un projet professionnel et proposant des conférences faisant intervenir des professionnels.

Le contenu pédagogique de la licence et les modalités définies pour la réussite des étudiants sont tout à fait satisfaisants. Pour autant, l'évaluation du dossier, dans son projet de fusion de licences existantes, est difficile, plusieurs éléments n'étant pas suffisamment clairement présentés. Cette mutualisation fait l'objet de quelques lignes d'explication, qui ne permettent pas de saisir tous ses enjeux, les éléments l'ayant justifiée, les avantages recherchés et les réflexions autour de la situation géographique. Cette carence en explication est aggravée par des contradictions entre des éléments éparés du dossier. Ainsi, le dossier annonce la fusion de deux licences existantes (SESA et Gestion), quand les documents annexés font apparaître une troisième licence (Economie appliquée, ne comptant aucun étudiant inscrit en L3 pour 2007-2008). Par ailleurs, il est difficile de bien comprendre la rationalisation opérée faute de disposer d'explications sur les anciennes formations et face à une licence dont l'enseignement est dédoublé sur deux sites. Enfin, le dédoublement est justifié par l'origine modeste des étudiants de l'ULCO. Or, les documents annexés font mention d'un taux d'étudiants boursiers de 8,8 % en Economie appliquée, de 15,1 % en Gestion et de 64,5 % en SESA, seule cette dernière formation répondant (fortement) aux préoccupations avancées par le projet, ce qui pourrait dès lors justifier d'autres formes de mutualisation ou de répartition entre les deux sites.

Les points les plus forts :

1-	Dispositif d'aide à la réussite.
2-	Dispositif de professionnalisation.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Lisibilité du projet.
2-	Dispositif d'accueil passerelles L3.
3-	

Recommandations :

La transformation des licences existantes en une licence unique, mais dédoublée, pourrait utilement être mieux expliquée. Notamment, les mutualisations sur site annoncées, pourraient à l'avenir être présentées.
Le nombre important d'étudiants arrivant en cours de licence, et notamment en L3, pourrait justifier des dispositifs spécifiques pour leur intégration et mise à niveau.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.